

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2026_C_059

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CIREST AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
SOCIETE PUBLIQUE LOCALE EST REUNION DEVELOPPEMENT**

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE DIX JUIN, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Joé BEDIER**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **04/06/2026**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
39	6	3	45

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Adelaïde CERVEAUX, Madame Anne CHANE-KAYE-BONE-TAVEL, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sarah SALAH-ALY, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Mario MOREAU, Monsieur Johnny PAYET, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Madame Mayline BRENNUS, Madame Juanita CANIGUY, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Olivier DESIRE, Monsieur Mario EDMOND, Monsieur Christian GOTTE, Madame Asmahane ISSMAILA HAMIDA, Monsieur Jean Michel JAUZE, Monsieur Xavier MANDRIN, Monsieur Gilles NAZE, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Sylvie PAYET, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Monsieur Dominique PRIX, Madame Gilberte RAYEPIN MOUTOUSSAMY, Madame Nina ROGER, Madame Valentine SERRANO, Madame Marina SITAYA, Madame Marie May TESCHER, Madame Marie Linda VIRAPIN KICHENIN, Monsieur Laurent VIRAPOULLE, Madame Evelyne VOISIN, Monsieur Jérémy VIDOT BONDAL

ETAIENT ABSENTS :

Madame Sidoleine PAPAYA, Madame Doly RAMSAMY, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Sonia ALBUFFY donne procuration à Monsieur Johnny PAYET, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Patrice ELLAMA donne procuration à Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Matthieu K/BIDY donne procuration à Madame Marina SITAYA, Madame Nathalie SEYCHELLES donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Mayline BRENNUS qui accepte, a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2026_C_059

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CIREST AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE EST REUNION DEVELOPPEMENT

Le Président rappelle que par délibération en date du 22 avril 2026, la présente assemblée avait désigné les représentants de la CIREST au sein du Conseil d'Administration de la Société Publique Locale Est Réunion Développement (SPL ERD).

Le Conseil Communautaire avait désigné quatre administrateurs dont Madame Stéphanie POÏNY-TOPLAN.

Toutefois, il s'avère que Madame POÏNY-TOPLAN siège déjà au Conseil d'Administration de la SPL ERD en qualité de représentante de la Commune de Saint-André.

Aussi, il convient de nommer un représentant de la CIREST pour remplacer Madame POÏNY TOPLAN.

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1524-5 ;
- **VU** le code de commerce L.1225-19 ;
- **VU** la délibération du conseil communautaire n° 2026-C016 du 22 avril 2026 portant désignation des représentants de la CIREST au sein de la SPL ERD ;
- **VU** les statuts de la communauté d'agglomération ;

Considérant, la nécessité de nommer un représentant de la CIREST pour remplacer Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN au sein du Conseil d'Administration de la SPL ERD,

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 45 « Pour »,

- **D'APPROUVER** les termes du présent rapport,
- **DE DESIGNER** M. Georges PARVEDY pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la SPL ERD afin de remplacer Madame POÏNY TOPLAN,
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Madame Mayline BRENNUS

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Joé BEDIER

